



Centre d'Enseignement
Supérieur pour Adultes

Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes

Rue de Courcelles, 10 à 6044 ROUX

Tél : 071/45.11.08

Fax : 071/45.53.63

mail : cesa@cesa.be

Matricule : 5.355.007

Etre étudiant/enseignant en BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF...

1. Profil professionnel de l'éducateur ⁽¹⁾

1.1. Champ d'activité

L'éducateur spécialisé est un travailleur social qui fonde son action éducative sur :

- le développement global de la (des) personne(s),
- l'autonomie de la (des) personne(s) dans une optique de citoyenneté responsable et solidaire,
- la capacité d'agir comme acteur social et d'inscrire son action dans un mouvement social.

Il intervient auprès de différents publics (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) en construisant et en gérant des collaborations avec d'autres intervenants du secteur et d'autres secteurs.

Il agit soit au sein d'un établissement ou d'un service, soit dans le cadre du milieu naturel de vie.

Il s'engage dans un processus articulant action et réflexion pour favoriser la qualité de vie, le développement personnel dans sa relation à soi et aux autres.

Son action s'inscrit dans le cadre de projets éducatifs (individuel, collectif, communautaire) dont les termes définis avec le(s) bénéficiaire(s) et avec l'aide des différents intervenants dans le cadre d'un projet institutionnel et/ou social déterminent ainsi son mandat.

Par une analyse du fonctionnement du système politique, économique, social et culturel, il maîtrise les enjeux des politiques socio-éducatives, se situe par rapport à celles-ci et se positionne en tant qu'acteur social en fonction des missions spécifiques à l'institution où il exerce.

Il situe son travail dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et/ou d'intervenants extérieurs.

Il s'interroge sur son mode d'intervention et sur la qualité de son accompagnement.

Dans le respect inconditionnel des personnes et des règles déontologiques, l'éducateur assure :

- une fonction d'accompagnement et d'éducation en aidant la(les) personne(s) et/ou le groupe au quotidien ;
- une fonction de reliance en agissant sur le réseau relationnel de la (des) personne(s) et/ou du groupe ;
- une fonction d'interface en occupant une place centrale au sein de l'équipe pluridisciplinaire ;

⁽¹⁾ Adopté le 26/09/2001 par le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale. Le masculin est utilisé à titre épïcène.

- une fonction d'acteur social en promouvant l'intégration de chacun et la cohésion sociale ;
- une fonction politique en étant porteur ou acteur de changement.

1.2. Tâches

L'éducateur spécialisé assure une série de tâches qui sont définies par les différentes fonctions énumérées dans le champ d'activité :

1.2.1. Une fonction d'accompagnement et d'éducation :

- rencontrer la(les) personne(s) dans les différents contextes de vie ;
- évaluer la situation individuelle, familiale et sociale de la (des) personne(s) et par l'observation et l'écoute active de la(des) personne(s), participer à l'identification des potentialités, des obstacles et des freins pour promouvoir un projet de vie qui tient compte des réalités sociales ;
- créer, par des actes de la vie quotidienne fondés sur des méthodologies adaptées, une relation éducative personnalisée ;
- garantir le respect de la (des) personne(s), de sa (leurs) culture(s), de leur histoire familiale et veiller à ce que son (leur) avis soit pris en considération ;
- participer à des réunions d'équipe qui l'aident à évaluer son intervention éducative ;
- analyser seul ou avec l'équipe les situations d'accompagnement et leurs enjeux ;
- délimiter avec la (les) personne(s) le cadre de son intervention et ses limites ;

1.2.2. Une fonction de reliance :

- maintenir ou recréer les liens avec le réseau relationnel (famille, voisinage, structures sociales) ;
- valoriser les compétences du réseau relationnel et mobiliser la participation de celui-ci en référence au projet de la(des) personne(s) ;
- susciter le désir et la capacité de la(des) personne(s) à construire un réseau relationnel qui correspond à ses (leur) choix ;
- privilégier l'élaboration de réseaux relationnels solidaires susceptibles de faire évoluer favorablement les projets individuels et/ou collectifs.

1.2.3. Une fonction d'interface :

- s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire et solliciter les autres intervenants en vue de coordonner les actions et d'assurer une cohérence optimale du dispositif d'accompagnement ;
- analyser des situations du quotidien, les présenter à l'équipe en les situant dans un contexte élargi d'appartenance sociale ;
- susciter des rencontres entre différents professionnels, animer des réunions et en assurer le suivi en vue de favoriser la coordination, la concertation et la construction de partenariats ;
- communiquer oralement et par écrit. L'éducateur gradué est à la fois un porte-parole, un révélateur, un traducteur de ce que vit le sujet et cela par rapport aux autres acteurs et intervenants.

1.2.4. Une fonction d'acteur social :

- décoder les valeurs dominantes de ses interlocuteurs et situer son intervention par rapport à ceux-ci ;
- organiser ses interventions sur base de la connaissance des réalités sociales et de leur évolution ;

- s'interroger et interpeller l'institution par rapport au projet institutionnel, au mandat qu'elle lui donne et aux orientations fondamentales qu'elle prend ;
- intervenir au travers de son activité de façon à promouvoir le respect, la tolérance et le droit à la différence en référence à la convention des droits de l'homme et à la convention des droits de l'enfant.
- informer les personnes sur leurs droits, les aider à les faire respecter et les soutenir dans l'exercice de leurs devoirs ;

1.2.5. Une fonction politique (citoyenne)

- s'informer des organes de représentation, participer à la concertation sur l'élaboration des politiques liées au secteur, s'associer avec d'autres éducateurs pour valoriser et faire reconnaître la profession et l'action ;
- situer son action par rapport au système politique, économique, social et culturel ;
- contribuer à l'élaboration et à la diffusion d'outils méthodologiques et théoriques spécifiques favorisant ainsi le professionnalisme du secteur ;
- interpeller les pouvoirs subsidiant(s), dénoncer des situations d'injustice ou de non droit ;
- participer à la construction des représentations et des normes collectives constitutives de son identité professionnelle et sociale ;
- confronter son expérience à celle d'autres intervenants en rédigeant des écrits structurés et argumentés ;
- en tant qu'acteur de changement, ouvrir des pistes alternatives à un monde meilleur.

1.3. Débouchés

secteur de l'aide à la jeunesse ;
 secteur de l'aide aux personnes handicapées ;
 secteur de la petite enfance ;
 centres d'accueil pour adultes en difficulté ;
 service d'aide aux justiciables ;
 secteur des personnes âgées ;
 secteur de la santé ;
 secteur culturel ;
 secteur de l'insertion socioprofessionnelle ;
 secteur des services communaux de proximité ;
 secteur de l'enseignement et du « parascolaire » ;
 services d'information ;
 comités de quartier, associations de locataires ;
 ...

2. Programme de la formation

Cette formation a pour finalité de permettre à l'étudiant¹ d'acquérir les savoirs, méthodologies et outils pratiques relatifs à la profession d'éducateur spécialisé.

Plus particulièrement, elle vise à rendre l'étudiant capable, par l'exercice des fonctions de reliance et d'interface, des fonctions sociale et politique, de fonder son travail d'accompagnement psycho-éducatif sur :

- le développement global et l'autonomie (des) personne(s) dans une optique de

¹ Idem.

citoyenneté responsable et solidaire,

- sa capacité d'agir comme acteur social et d'inscrire son action dans un mouvement social, au sein d'un établissement ou d'un service ou dans le cadre du milieu naturel de vie des bénéficiaires,
- l'analyse critique du fonctionnement du système politique, économique, social et culturel et la compréhension des enjeux des politiques socio-éducatives,
- sa capacité à situer son travail dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et/ou d'intervenants extérieurs notamment en construisant et gérant des collaborations avec d'autres intervenants,
- sa capacité à articuler action et réflexion critique en y intégrant les ressources théoriques et méthodologiques abordées au cours de ses études,
- sa capacité à inscrire son action dans le cadre de projets éducatifs (individuel, collectif, communautaire) dont les termes sont définis avec le(s) bénéficiaire(s) et avec l'aide des différents intervenants dans le cadre d'un projet institutionnel et/ou social déterminant son mandat,
- l'évaluation permanente de son mode d'intervention et de la qualité de son accompagnement.

Mettre en œuvre toutes ces capacités fera appel à des savoirs, savoir-faire et savoir être qui seront développés tout au long de la formation :

Savoirs

recours à des concepts en psychologie, psychopédagogie, psychopathologie, en sociologie, en philosophie, en droit, en déontologie, en français, en sciences économiques et en éducation à la santé susceptibles d'expliquer, de fonder ou d'aider dans les pratiques éducatives et leur analyse ;

- techniques d'animation et d'expression, techniques de communication et de relation ;
- spécificités et évolution de la fonction de l'éducateur ;
- méthodologies spécifiques à la fonction de l'éducateur dans différents secteurs d'intervention ;
- fonctions, rôles socio-professionnels et déontologie de l'éducateur.

Savoir-faire

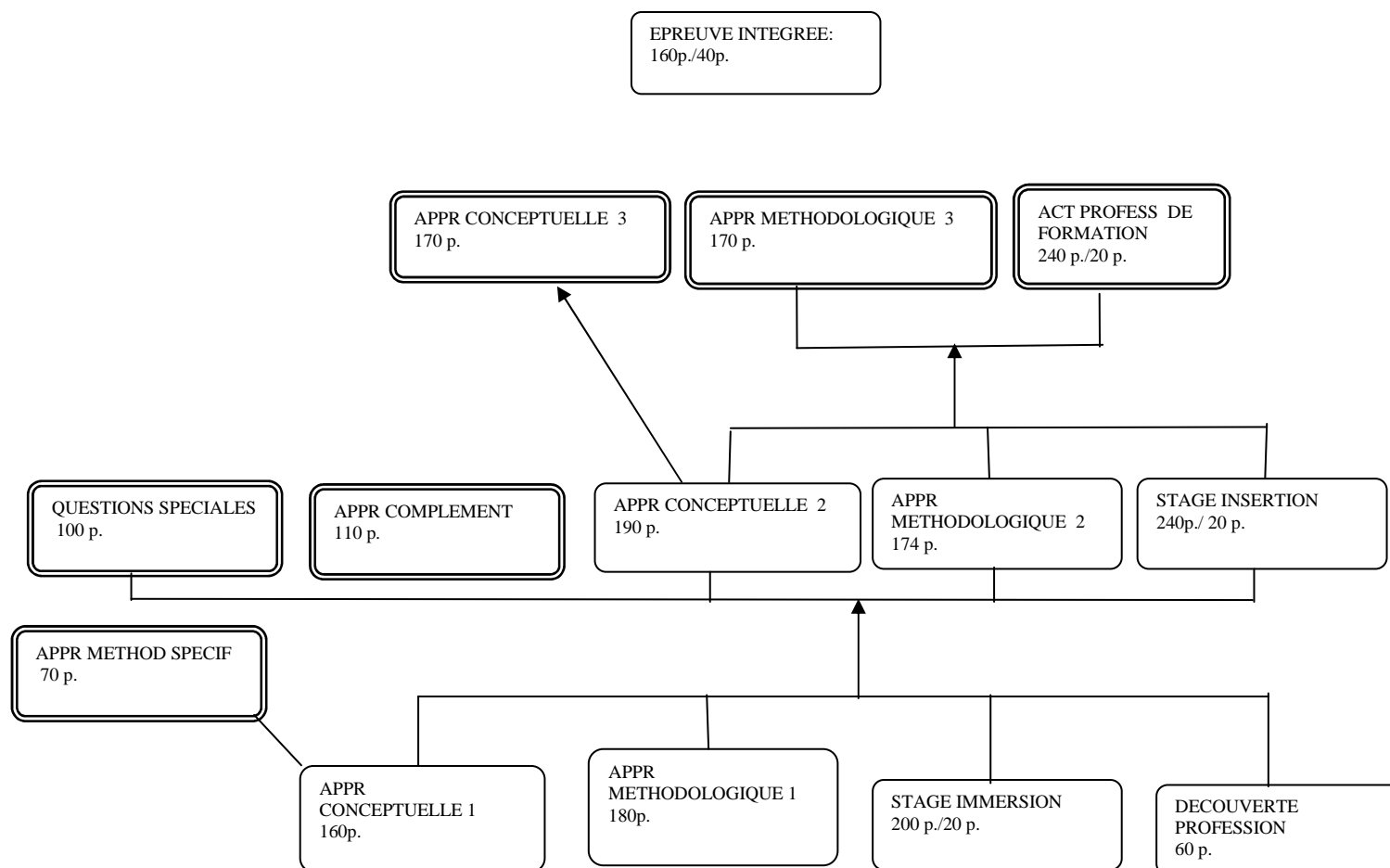
- observer et analyser des situations éducatives en y repérant notamment les normes et valeurs qui sont en jeu ;
- rendre compte par oral et par écrit de comportements verbaux et non-verbaux ou de situations éducatives de manière objective et claire en utilisant de façon correcte les usages de la langue française ;
- exploiter les situations de vie quotidienne et les techniques d'animation en fonction d'un projet préalablement défini en mettant le bénéficiaire au centre de son intervention ;
- travailler en équipe et dans un contexte institutionnel ;
- remise en question, soucis de questionnement, écoute, respect absolu des personnes, analyse de sa position d'éducateur.

Savoir-être

Respect des personnes et du cadre, auto-évaluation, empathie, non-jugement, tolérance, connaissance de ses limites, remise en question, volonté de découverte et d'évoluer, éthique.

Modalités de capitalisation

(les UF encadrées d'un trait double sont déterminantes)



		Chargés de cours A	Chargés de cours B	Chargés de cours BXL
PREMIERE ANNEE	UF 1 Découverte de la profession: 60 périodes			
	découverte de la formation et de la profession			
	méthodologie relationnelle			
	UF2 Approche conceptuelle: 160 périodes			
	théorie de la communication			
	philosophie			
	psychologie			
	sociologie			
	maîtrise de la langue orale et écrite			
	UF3 Approche méthodologique: 180 périodes			
	méthodologies de l'observation			
	méthodologies de la communication interpersonnelle			
	méthodologie spéciale:expression artistique/corporelle/sportive/culturelle			
	déontologie et connaissance de la profession			
	méthodologie de l'analyse d'interventions éducatives			
	éducation à la santé			
	UF4 Stages d'immersion: 350 périodes			
	A ajouter les heures d'encadrement de stage (20 périodes par groupe d'étudiants)			
	UF5 Approches méthodologiques spécifiques : 70 périodes - UF D (*)			
	Conduite de réunions			
Dynamique de groupe				
Education aux médias et TIC	Albert Arari Dhont	Albert Arari Dhont	Albert Arari Dhont	

UF6 Approche conceptuelle: 190 périodes			
sciences économiques et politiques			
droit et législation			
sociologie des organisations			
expression orale et écrite			
psychologie sociale			
psychopédagogie			
psychopathologie			
UF7 Approche méthodologique: 174 périodes			
déontologie et éthique			
recherche appliquée en éducation spécialisée			
méthodologie de l'analyse organisationnelle			
méthodologie des activités artistiques/culturelles/sportives/corporelles			
méthodologie du projet			
méthodologie de l'analyse d'interventions éducatives			
neutralité			
UF8 Stages d'insertion: 400 périodes			
A ajouter les heures d'encadrement de stage (20 périodes par groupe d'étudiants)			
UF9 Approches complémentaires: 110 périodes - UF D (*)			
sociologie de la famille			
éducation à la santé			
réalisation et évaluation de projet			

TROISIEME ANNEE	UF10 Approche conceptuelle: 170 périodes - UF D (*)		
	sociologie des communications		
	psychopathologie		
	législation des secteurs		
	théorie et modèles socioéducatifs et psychopédagogiques		
	analyse du secteur non-marchand		
	UF11 Approche méthodologique: 170 périodes - UF D (*)		
	recherche appliquée en éducation spécialisée		
	méthodologie de l'analyse organisationnelle		
	méthodologie des activités artistiques/culturelles/sportives/corporelles		
	méthodologie de l'analyse d'interventions éducatives		
	questions spéciales de psychopédagogie		
	séminaire: identités professionnelles et secteurs de l'éducation spécialisée		
	UF12 Activités professionnelles de formation: 300 périodes - UF D (*)		
	A ajouter les heures d'encadrement de stage (20 périodes par groupe d'étudiants)		
	UF13 Questions spéciales: 100 périodes - UF D (*)		
	pratiques de l'écrit en éducation spécialisée		
	approche des phénomènes de société		
	dimensions internationales de l'éducation spécialisée		
	gestion de conflits		
UF14 Épreuve intégrée: 36 périodes d'encadrement			
Encadrement			

(*) UF D = Unités de Formation Déterminantes (voir les unités de formation)

3. Les Unités de Formation

La formation de Bachelier en Education Spécialisée en Accompagnement Psycho-Educatif s'organise en Unités de formation (UF). Vous serez évalués pour chacune d'entre elles selon les critères suivants :

- pour chaque unité de formation, atteindre les capacités terminales contenues dans les dossiers pédagogiques (peuvent être obtenus sur demande et sont disponibles à la bibliothèque) et obtenir au moins 50 % ;
- avoir obtenu au moins 60% à l'Epreuve intégrée ;
- avoir au moins 60 % au total des unités de formation déterminantes (approches méthodologiques spécifiques, questions spéciales, approches complémentaires, approche conceptuelle 3, approche méthodologique 3, activités professionnelles de formation), et avoir obtenu au moins 60% à l'épreuve intégrée sachant que celle-ci compte pour 1/3 des points.

Les stages sont comptabilisés proportionnellement au nombre de périodes indiqué dans le document de la section ;

UF1 « Découverte de la profession »

Pour atteindre le seuil de réussite, vous serez capable, en référence au profil professionnel du bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif et à partir de travaux à réaliser selon les consignes données par les différents chargés de cours et prouvant que vous êtes capables (= critères d'évaluation et capacités terminales) :

- de présenter les raisons pour lesquelles vous choisissez la profession d'éducateur spécialisé ;
- de décrire des contextes dans lesquels s'exerce le travail éducatif ;
- de déterminer vos atouts et vos limites par rapport à la formation et au métier d'éducateur spécialisé ;
- d'évoquer votre intégration au sein d'un groupe en formation ;
- de signaler les découvertes ou les changements que les rencontres et les confrontations ont apportés ;
- de vous situer face à votre orientation professionnelle et par rapport à votre projet personnel

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- votre capacité à s'auto-évaluer,
- votre capacité à nuancer son propos,
- l'utilisation d'un vocabulaire adéquat.

UF2 « Approche conceptuelle 1 »

A partir d'interrogations, examens et travaux à réaliser pour chaque cours, et tout en respectant les consignes relatives à l'utilisation de la langue française, vous prouverez que vous maîtrisez les capacités terminales suivantes et que vous êtes donc capable (=critères d'évaluation) :

- de définir, d'utiliser et d'illustrer, les concepts et processus relatifs, à la philosophie à la psychologie, à la sociologie et à la théorie de la communication qui fondent le travail socio-éducatif ;
- d'analyser une situation professionnelle relevant de l'éducation spécialisée en utilisant ces concepts et processus ;
- de réaliser un écrit professionnel et d'en justifier la pertinence en fonction du contexte et de la finalité.

Les enseignants vous remettront en début de cours les modalités pratiques des différentes évaluations (travaux à rendre, examens, matières, délais, ...).

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- de votre degré d'intégration des concepts,
- de la précision de votre analyse,
- de votre capacité à faire des liens entre les différentes activités d'enseignement,
- de la qualité de vos argumentations.

UF3 « Approche méthodologique 1 »

A partir d'interrogations, examens et travaux à réaliser pour chaque cours, vous prouverez que vous maîtrisez les capacités terminales suivantes et que vous êtes donc capable (=critères d'évaluation) :

- d'appliquer les principes de base de la relation d'aide et de la communication interpersonnelle dans le cadre de la profession d'éducateur spécialisé ;
- de poser une réflexion sur l'application des concepts de créativité au travail socio-éducatif au travers d'au moins une activité d'animation ou d'expression ;
- à partir de situations de travail socio-éducatif vécues sur le terrain professionnel ou amenées vous-même ou les chargés de cours,

- d'analyser la(les) situation(s) à partir des repères déontologiques et des éléments spécifiques de l'identité professionnelle de l'éducateur spécialisé ;
- de réaliser une description différenciant faits observés, émotions et ressentis ;
- d'analyser la(les) situation(s) en mettant en évidence la distinction entre faits observés et hypothèses, des hypothèses explicatives susceptibles d'éclairer les enjeux des acteurs eu égard au contexte de la(des) situation(s) ;
- d'analyser la(les) situation(s) à partir des éléments théoriques de la communication (influence du contexte, contenus, forme de communication, ...) ;
- d'analyser la(les) situation(s) à partir des éléments théoriques relatifs à l'anatomophysiologie et l'éducation à la santé.

Les enseignants vous remettront en début de cours les modalités pratiques des différentes évaluations (travaux à rendre, examens, matières, délais, ...).

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la finesse des observations et des descriptions,
- le degré d'intégration des différents outils théoriques et méthodologiques,
- la qualité des travaux présentés,
- la capacité à faire des liens avec les autres unités de formation suivies.

UF4 « Stage d'immersion »

Voir Document Repères et Contrat de stages

UF 5 Approches méthodologiques spécifiques

A partir d'interrogations, examens et travaux à réaliser pour chaque cours, vous prouverez que vous maîtrisez les capacités terminales suivantes et que vous êtes donc capable (=critères d'évaluation), au départ de situations professionnelles relevant de l'éducation spécialisée :

- de les analyser à partir des repères relatifs à la conduite efficace de réunions ;
- d'analyser les facteurs qui ont influencé les interactions entre les membres d'un groupe et leur influence sur le travail socio-éducatif ;
- de proposer et justifier le recours aux TAV et TIC comme outils de travail socio-éducatif.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- votre capacité à faire des liens avec les autres cours suivis,
- votre niveau d'intégration des différents outils théoriques et méthodologiques,
- la pertinence de vos justifications,
- la qualité des travaux présentés.

UF 6 « Approche conceptuelle 2 »

A partir d'interrogations, examens et travaux à réaliser pour chaque cours, et tout en respectant les consignes relatives à l'utilisation de la langue française, vous prouverez que vous maîtrisez les capacités terminales suivantes et que vous êtes donc capable (=critères d'évaluation) :

- de définir et d'illustrer des concepts et processus relatifs aux cours de sciences économiques et politiques, de droit et de législation, de sociologie des organisations et de psychologie sociale ;
- de définir, de décrire des notions, des concepts et des processus relatifs aux cours d'expression orale et écrite de psychopathologie et de psychopédagogie ;
- d'utiliser de façon critique et argumentée des notions, concepts et processus abordés aux cours pour analyser des situations relevant du champ professionnel de l'éducateur spécialisé.

Les enseignants vous remettront en début de cours les modalités pratiques des différentes évaluations (travaux à rendre, examens, matières, délais, ...).

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la précision des descriptions et de votre analyse,
- votre capacité à expliciter les éléments sur lesquels repose votre vision d'une situation professionnelle,
- votre capacité à faire des liens entre les différentes activités d'enseignement.

UF 7 « Approche méthodologique 2 »

Attention, le fait de suivre le cours de neutralité donne accès aux fonctions d'éducateur en milieu scolaire dans l'enseignement officiel. La présence à ce cours est obligatoire pour obtenir le titre complet.

A partir d'interrogations, examens et travaux à réaliser pour chaque cours, vous prouverez que vous maîtrisez les capacités terminales suivantes et que vous êtes donc capable (=critères d'évaluation) :

à partir de situations professionnelles,

- d'identifier l'importance de la dimension corporelle dans la relation socioéducative ;
- d'analyser la (les) situation(s) à partir des repères relatifs à l'analyse organisationnelle (logiques d'acteurs, logiques d'institutions, enjeux de pouvoir,...), à l'éthique et à la déontologie ;
- de poser des hypothèses de travail socio-éducatif en tenant compte des paramètres inhérents aux situations, de la dimension collective du travail de l'éducateur, de la dimension stratégique de l'organisation, du mandat qui lui est donné ;
- d'élaborer un projet professionnel à caractère éducatif et de le justifier en fonction des objectifs préalablement définis et de la méthodologie choisie ;
- d'élaborer un projet de recherche qui intègre les points suivants : objectifs, hypothèses de travail, données à recueillir, modalités de recueil et référents théoriques à mobiliser ;
- de proposer des activités ACSC adaptées qui favorisent le développement global de la personne.

Les enseignants vous remettront en début de cours les modalités pratiques des différentes évaluations (travaux à rendre, examens, matières, délais, ...).

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- votre capacité à faire des liens avec les autres cours suivis,
- votre niveau d'intégration des différents outils théoriques et méthodologiques,
- votre rigueur des analyses et élaborations,
- votre degré de pertinence des justifications,
- votre qualité des travaux présentés.

UF 8 « Stage d'immersion »

Voir Document Repères et Contrat de stages

UF 9 Approches complémentaires

A partir d'interrogations, examens et travaux à réaliser pour chaque cours, vous prouverez que vous maîtrisez les capacités terminales suivantes et que vous êtes donc capable de (=critères d'évaluation) :

- identifier et décrire les éléments de base de la sociologie de la famille et leurs incidences dans l'intervention socio-éducatif ;
- identifier et décrire les éléments de base de l'éducation à la santé et d'évaluer leurs incidences sur l'intervention socio-éducatif en terme d'enjeux et de limites ;
- à partir d'une situation professionnelle, mettre en oeuvre une méthodologie permettant la conception, la réalisation et l'évaluation d'un projet dans le cadre d'une intervention socioéducative.

Les enseignants vous remettront en début de cours les modalités pratiques des différentes évaluations (travaux à rendre, examens, matières, délais, ...).

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- votre capacité à faire des liens avec les autres cours suivis,

- votre niveau d'intégration des différents outils théoriques et méthodologiques,
- le degré de pertinence de vos justifications,
- la qualité des travaux présentés.

UF10 « Approche conceptuelle 3 »

A partir d'interrogations, examens et travaux à réaliser pour chaque cours, et tout en respectant les consignes relatives à l'utilisation de la langue française, vous prouvez que vous maîtrisez les capacités terminales suivantes et que vous êtes donc capable (=critères d'évaluation) :

- de définir et d'illustrer des concepts et processus relatifs aux cours de sociologie des communications, de législation des secteurs et d'analyse du secteur non marchand ;
- de définir et de décrire des notions, des concepts et les processus abordés aux cours de psychopathologie, de théories et modèles socio-éducatifs et psychopédagogiques ;
- d'utiliser de façon critique et argumentée les notions, concepts et processus abordés aux cours pour analyser des situations relevant du champ professionnel de l'éducateur spécialisé.

Les enseignants vous remettront en début de cours les modalités pratiques des différentes évaluations (travaux à rendre, examens, matières, délais, ...).

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la précision de vos descriptions et de votre analyse,
- votre capacité à expliciter les éléments sur lesquels repose votre vision d'une situation professionnelle,
- la capacité à faire des liens entre les différentes activités d'enseignement.

UF11 « Approche méthodologique 3 »

A partir d'interrogations, examens et travaux à réaliser pour chaque cours, vous prouvez que vous maîtrisez les capacités terminales suivantes et que vous êtes donc capable (=critères d'évaluation) :

- de présenter un projet de recherche relevant de l'éducation spécialisée et intégrant les points suivants : problématique et question de départ, hypothèses de travail, démarche méthodologique de recueil de données et de recherche documentaire ;
- à partir de situations professionnelles et dans le respect d'un cadre éthique et déontologique,
- de développer des stratégies d'action visant un changement au départ de l'analyse de l'organisation, des logiques institutionnelles et communicationnelles et du repérage des facteurs idéologiques et culturels ;
- d'élaborer et de justifier des actions diversifiées basées sur une démarche pédagogique choisie en fonction d'un public spécifique, d'un contexte institutionnel particulier et illustrant des pratiques représentatives d'un secteur ;
- d'analyser, en tenant compte du contexte organisationnel et du secteur d'intervention, des activités ACSC adaptées ou particulières notamment par rapport aux ressources nécessaires et aux limites de la fonction éducative.

Les enseignants vous remettront en début de cours les modalités pratiques des différentes évaluations (travaux à rendre, examens, matières, délais, ...).

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- votre capacité à faire des liens avec les autres cours suivis,
- votre niveau d'intégration des différents outils théoriques et méthodologiques,
- le degré de pertinence de vos justifications,
- la qualité des travaux présentés.

UF 12 « Activités professionnelles de formation »

Voir Document Repères et Contrat de stages

UF 13 « Questions spéciales »

A partir d'interrogations, examens et travaux à réaliser pour chaque cours, et tout en respectant les consignes relatives à l'utilisation de la langue française, vous prouverez que vous maîtrisez les capacités terminales suivantes et que vous êtes donc capable (=critères d'évaluation) :

- de rédiger un écrit professionnel adapté à une situation de travail socio-éducatif donnée et - d'en justifier la forme et le contenu en fonction du contexte et des objectifs poursuivis ;
- d'analyser les processus d'émergence et les caractéristiques d'un phénomène de société donné et d'établir des liens avec la pratique socio-éducative ;
- d'analyser des particularités du travail socio-éducatif en communauté française au regard de pratiques en vigueur en Belgique et à l'étranger ;
- d'analyser une situation de conflit et de justifier des modalités de prévention et de gestion à mettre en œuvre.

Les enseignants vous remettront en début de cours les modalités pratiques des différentes évaluations (travaux à rendre, examens, matières, délais, ...).

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- votre capacité à faire des liens avec les autres cours suivis,
- votre niveau d'intégration des différents outils théoriques et méthodologiques,
- la rigueur de vos analyses et élaborations,
- le degré de pertinence de vos justifications,
- la qualité des travaux présentés.

UF 14 « Epreuve intégrée »

Critères d'évaluation : Etre capable

A partir d'une ou plusieurs situations socio-éducative, au travers d'un travail écrit personnel et de votre présentation orale, dans le respect des règles déontologiques de la profession et des usages de la langue française et conformément aux consignes données, vous serez capable :

- de mettre en œuvre une recherche cohérente sur la problématique validée par le chargé de cours ;
- de décrire et d'analyser la(les) situation(s) en établissant des liens pertinents avec les apports théoriques et méthodologiques acquis lors de la formation et de ses recherches personnelles ;

- de proposer, de justifier et d'analyser des pistes d'action en se référant aux différentes fonctions de l'éducateur spécialisé et au cadre théorique de la recherche ;
- de développer une réflexion critique et éthique ;
- d'évaluer votre démarche et de la justifier ;
- de réaliser une présentation structurée de votre travail et de répondre d'une manière concise et claire aux questions en faisant la preuve qu'il maîtrise les concepts utilisés.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le niveau de qualité de la présentation orale,
- le degré de pertinence de vos observations, analyses, raisonnements et pistes d'action,
- le niveau de la qualité rédactionnelle du travail écrit,
- le degré de pertinence de vos justifications,
- l'originalité et le caractère personnel du travail demandé,
- le degré de pertinence des liens établis entre les concepts théoriques et méthodologiques et la pratique professionnelle,
- le niveau de prise en compte des valeurs éthiques et sociales présentes,
- votre capacité à utiliser une terminologie explicite et professionnelle.

A LIRE AUSSI :

- Le CESA

- Etre étudiant au CESA

OU

- Etre enseignant au CESA